Accusé de réception en préfecture 030-263000549-20221004-DELIB-018-2022-DE Date de télétransmission : 10/10/2022 Date de réception préfecture : 10/10/2022

> DEPARTEMENT DU GARD COMMUNE DE MANDUEL

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Séance du 04 octobre 2022 - Délibération n°22-018

## Objet: Solidaribus - Mise à jour de la convention avec le secours populaire

Le quatre octobre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures quinze, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqué le trente septembre précédent, s'est réuni à la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Président.

<u>Présents</u>: J-J. GRANAT, L. HEBRARD, N. ANDREO, C. CERVERO, M. MESSINES, H. JONQUIERE, J. MARTY, M-F. ALLAMIGEON, S. BONO, F. BARON, J. RAIMONDI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MESSINES

Rapporteur: Lionel HEBRARD, Vice-Président, Adjoint à l'action sociale

Pour des raisons organisationnelles, il convient, à la demande du secours populaire, de modifier sur la convention le jour de passage du solidaribus.

Désormais, celui-ci interviendra le mercredi matin de 9 heures à 12 heures dans l'allée du parc de la résidence autonomie.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret n°2019-703 du 4 juillet 2019 relatif à la lutte contre la précarité alimentaire ;

**Vu** la délibération n°21-036 du 07/12/2021, approuvant la convention de partenariat avec le secours populaire du Gard ;

Considérant la demande du secours populaire du Gard ;

Ouï l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité

**ARTICLE 1.** Le conseil d'administration approuve les termes de la convention telle qu'annexée au présent rapport.

**ARTICLE 2.** Le président du CCAS, ou son représentant, sont autorisés à signer les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Convocation: 30 septembre 2022

Affichage ordre du jour : 30 septembre 2022

Présents : 11

Suffrages exprimés : 11

Absent: 0

Pour extrait certifié conforme Le Président,

Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance, Marie MESSINES